



FONDS PARTICIPATION HABITANTS

ACTIONS SOLIDAIRES, CULTURELLES, SPORTIVES, SORTIES, ANIMATIONS, REPAS COLLECTIFS, ETC.

RÉFÉRENCE DOSSIER

PROJET DE VOTRE ACTION



NOUVELLE ACTION

RENOUVELLEMENT D'ACTION

TITRE DU PROJET* :

.....

DATE(S) DE RÉALISATION* :

.....

Renseignements :

Service Cohésion Sociale de Vienne Condrieu Agglomération
30, avenue Général Leclerc - Espace Saint-Germain – Bât. Antarès - BP 263 – 38217 Vienne Cedex
04 74 78 78 90 - cohesionsociale@vienne-condrieu-agglomeration.fr



*Le Fonds de Participation des Habitants, dit FPH,
est une enveloppe financière définie dans le cadre des priorités du Contrat de Ville.
Il vise à soutenir et accompagner les initiatives
d'habitants des territoires prioritaires de l'agglomération.*

Peuvent être porteurs de projet toute personne et tout groupe, constitué ou non en association, **dont l'activité ou le projet a un impact sur l'un des quartiers politique de la ville (QPV) et/ou l'un des quartiers en veille active (QVA)** du territoire de Vienne Condrieu Agglomération :

- Malissol, Vallée de la Gère, Estressin, l'Isle à Vienne ;
- Le Plan des Aures à Pont-Évêque ;
- Genêts-Cancanne-Charlemagne à Vienne et Pont-Évêque ;
- Barbières-Château, la Gare à Chasse-sur-Rhône.

Un projet peut être financé s'il contribue **à la réalisation des objectifs suivants** :

- Favoriser les prises d'initiatives de groupes habitants ou d'associations
- Renforcer les capacités individuelles et collectives des habitants à s'organiser
- Favoriser la réalisation de projets ponctuels d'habitants ayant un impact sur le quartier, la ville ou l'agglomération
- Développer l'animation et la solidarité dans les quartiers

Le projet doit respecter le principe de laïcité de la République et **être présenté au comité de gestion 2 mois avant la réalisation de l'action**. L'aide financière accordée par le Comité de gestion ne peut, sauf circonstances exceptionnelles excéder 50 % du total de la dépense et est plafonnée à 800 € par projet.

Pour solliciter un financement, le déroulement de la procédure est le suivant :

- 1** Les porteurs d'un projet doivent remplir une fiche de demande de financement FPH et la déposer auprès du Service Cohésion sociale de Vienne Condrieu Agglomération, au moins deux semaines avant la réunion du Comité de gestion,
- 2** Les porteurs d'un projet doivent ensuite venir présenter oralement leur projet lors de la réunion du Comité de gestion à laquelle ils ont été conviés, en se faisant assister techniquement s'ils le souhaitent par l'organisme accompagnateur,
- 3** Le Comité de gestion délibère. La décision est rendue par courrier, accompagnée de la procédure de versement en cas d'accord de subvention.
- 4** Dans le trimestre qui suit la réalisation du projet, le porteur de projet remplit et envoie au Comité de gestion la fiche bilan qui lui a été transmise lors de la décision. Dans le cas où le bilan n'aurait pas été rendu dans les délais, le porteur de projet se verra dans l'impossibilité de déposer une nouvelle demande et ce, tant que le bilan n'aura pas été transmis au Comité de gestion. Dans le cas d'une action ayant contribué au financement d'un autre projet ; le bilan de ce dernier devra être transmis également, 3 mois après réalisation.

Le règlement complet est à disposition sur le site Internet de Vienne Condrieu Agglomération sur :

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Nos services au quotidien > Politique de la ville > Fonds de participation des habitants

L'essentiel

Titre du projet* :

Descriptif du
projet* en deux
ou trois phrases :

S'agit-il de* :

Une nouvelle action

Un renouvellement

Dans le cas d'un renouvellement d'action, j'atteste avoir transmis le bilan de mon action

Rappel : toute action subventionnée par le FPH doit faire l'objet d'un bilan qui doit être envoyé au service Cohésion Sociale de Vienne Condrieu Agglomération, après réalisation de l'action. Il doit également être présenté en complément de toute nouvelle demande de subvention.

Date(s) de réalisation prévisionnelle(s)* :

Ville(s) et quartier(s) bénéficiaire(s)* :

Barbières
à Chasse-sur-Rhône

Vallée de Gère
à Vienne

Cancanne - Charlemagne
à Pont-Évêque / Vienne

Estressin
à Vienne

Plan des Aures - Le Plan des Aures
à Pont-Évêque

Isle
à Vienne

Malissol
à Vienne

Plan des Aures - Les Genêts
à Pont-Évêque

La Gare
à Chasse-sur-Rhône

Les organisateurs

Nom et prénom du responsable du
dossier de demande de subvention* :

Courriel* :

Téléphone* :

Adresse* :

Code postal* :

Commune* :

Si vous êtes une association, [rendez-vous en page 4](#)

Si vous êtes un groupe d'habitants, [rendez-vous en page 5](#)

NB : les champs marqués d'un * doivent être obligatoirement remplis.

> À remplir si vous êtes une association...**Nom de l'association* :****Date de création* :****N° SIREN* :**

Il est obligatoire pour que l'autorité publique puisse verser une subvention à une association (Article R123-220 du code de commerce).
Pour obtenir un numéro SIRET : demande à formuler directement par courrier à la direction régionale de l'INSEE compétente pour votre département, en joignant une copie des statuts et une copie de l'extrait paru au journal officiel (ou « témoin de publication »).

Objectifs généraux* :**Nombre d'adhérents :** total* : sur le quartier ciblé par votre projet* :**Votre association a-t-elle déjà bénéficié d'une aide FPH ?*** **oui** **non**
si oui, en quelle année ? pour quel projet ?

Dans le cas où mon association a déjà bénéficié d'une aide FPH pour une action / des actions, j'atteste que le(s) bilan(s) de celle(s)-ci a/ont bien été transmis

Nom et prénom du président de l'association* :**Courriel* :****Téléphone* :****Adresse* :****Code postal* :****Commune* :**

*NB : les champs marqués d'un * doivent être obligatoirement remplis.*

> À remplir si vous êtes un groupe d'habitants...

Composition du groupe organisateur* :

| | Nom et prénom | Adresse | Commune |
|----|---------------|---------|---------|
| 1 | | | |
| 2 | | | |
| 3 | | | |
| 4 | | | |
| 5 | | | |
| 6 | | | |
| 7 | | | |
| 8 | | | |
| 9 | | | |
| 10 | | | |

Votre groupe a-t-il déjà bénéficié d'une aide FPH ?*

oui

non

si oui, en quelle année ?

pour quel projet ?

Dans le cas où mon groupe a déjà bénéficié d'une aide FPH pour une action/des actions, j'atteste que le(s) bilan(s) de celle(s)-ci a/ont bien été transmis

Nom de l'organisme ou de la structure qui vous accompagne dans le montage et la réalisation de votre action et qui pourra recevoir la subvention si elle vous est accordée* :

Il peut s'agir d'un centre social ou d'une régie de quartier.

**Nom et prénom
de votre accompagnateur* :**

Courriel* :

Téléphone* :

Adresse* :

Code postal* :

Commune* :

*NB : les champs marqués d'un * doivent être obligatoirement remplis.*

Veillez à remplir ce dossier le plus précisément possible et à joindre tout document que vous jugerez utile, se rapportant au projet.

Motivations

Pourquoi présentez-vous ce projet ? À partir de quels besoins observés sur votre quartier est-il né ?*

Quel est l'intérêt de ce projet pour le quartier ciblé ?*

Quel est l'intérêt de cette action pour le groupe organisateur de l'action ? Qu'est-ce que la préparation et la réalisation de ce projet, pour votre quartier, va vous apporter ?*

Déroulement

Décrivez précisément l'action que vous souhaitez réaliser, en comprenant les différentes étapes de sa réalisation* :

Qui d'autre vous soutient dans le montage et la réalisation de votre action (aide pour rédiger le projet, moyens financiers ou subventions, matériels et humains) ?*

Quels moyens de communication allez-vous utiliser pour faire connaître votre projet dans le quartier ?*

*NB : les champs marqués d'un * doivent être obligatoirement remplis.*

Quels sont les résultats attendus ? Comment allez-vous évaluer la réussite de votre action ?*

Prévoyez-vous des suites à votre projet ? Si oui lesquelles ?*

Bénéficiaires

Combien de personnes du ou des quartiers ciblés, pourront être bénéficiaires de votre action ?*

Notez la ou les tranche(s) d'âge concernée(s) par votre projet* :

Liste des bénéficiaires de l'action en cas de manifestation ou groupe limité*:

Cette section doit également être remplie par les associations. Joindre une liste complémentaire en annexe si plus de 14 bénéficiaires.

| | Nom et prénom | Adresse | Commune |
|----|---------------|---------|---------|
| 1 | | | |
| 2 | | | |
| 3 | | | |
| 4 | | | |
| 5 | | | |
| 6 | | | |
| 7 | | | |
| 8 | | | |
| 9 | | | |
| 10 | | | |
| 11 | | | |
| 12 | | | |
| 13 | | | |
| 14 | | | |

NB : les champs marqués d'un * doivent être obligatoirement remplis.

Pensez à joindre les factures de toutes vos dépenses et tout autre document relatif à l'action (photos, affiches, articles...)

> Dépenses*

| Nature de la dépense | Montant en € |
|--|--------------|
| > Alimentation | |
| > Petits matériels | |
| > Carburant | |
| > | |
| > | |
| > | |
| Sous-total : Achat de fournitures | |
| > Transport | |
| > Hébergement | |
| > Intervenant | |
| > Location | |
| > Communication | |
| > | |
| > | |
| Sous-total : Prestation de service | |
| Sous-total : Assurances des biens, des personnes | |
| > Sacem | |
| > | |
| Sous-total : Impôts et taxes | |
| > Dans le cas d'action d'autofinancement, somme attendue pour le financement d'un autre projet | |
| > | |
| > | |
| Sous-total : Auto-financement | |
| Sous-total des dépenses | |
| Dons (estimer en €) | |
| > Alimentation | |
| > Petits matériels | |
| > Transport | |
| > Hébergement | |
| > | |
| > | |
| > | |
| Sous-total : Dons | |
| Bénévolat (valoriser les heures en salaire)* | |
| > Nombre de bénévoles | |
| > Nombre d'heures effectuées | |
| Total des dépenses | |

> Recettes*

| Nature de la recette | Montant en € |
|---|--------------|
| Sous-total : Participation du groupe ou de l'association | |
| > | |
| > | |
| > | |
| > | |
| > | |
| Sous-total : Participation des bénéficiaires | |
| > | |
| > | |
| > | |
| > | |
| > | |
| > | |
| > | |
| Sous-total : Bénéfices attendus des ventes de produits | |
| > Subvention FPH | |
| > Subvention de la commune | |
| > | |
| > | |
| Sous-total : Subventions demandées | |
| Sous-total des recettes | |
| Dons (estimer en €) | |
| > Alimentation | |
| > Petits matériels | |
| > Transport | |
| > Hébergement | |
| > | |
| > | |
| > | |
| Sous-total : Dons | |
| Bénévolat (valoriser les heures en salaire)* | |
| > Nombre de bénévoles | |
| > Nombre d'heures effectuées | |
| Total des recettes | |

NB : les champs marqués d'un * doivent être obligatoirement remplis.

* calculateur disponible ici : <https://www.associations.gouv.fr/la-valorisation-comptable-du-benevolat.html>

Je soussigné (nom, prénom),

.....,

en qualité de responsable du dossier de demande de subvention, déclare :

exactes et sincères les informations du présent formulaire

En application du nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles, j'accepte de communiquer les données personnelles pour le dossier ci-dessus et j'ai connaissance de l'engagement de Vienne Condrieu Agglomération d'en assurer la confidentialité et la protection. Un délégué à la protection des données est désigné à cet effet.

Fait le , à

Signature



Enregistrer ce document



Imprimer ce document